

Allocution de Mgr Bruchési

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

“ A l'exemple des deux papes qui nous ont précédé sur ce Siège Apostolique, et principalement de Pie IX, de sainte mémoire, il nous est agréable de rendre témoignage à ce grand homme de bien, défenseur irréductible des droits de Dieu et de l'Eglise.

“ C'est assurément un grand honneur pour un serviteur de l'Eglise d'avoir, pendant près d'un demi-siècle, projeté sur les événements qui se sont succédés dans le monde, la pure lumière de la doctrine catholique et d'avoir poursuivi sans trêve ni merci l'erreur qui s'étale au grand jour et l'erreur qui serpente dans l'ombre. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait, avec le courage, l'entrain et l'enthousiasme d'un homme qui possède la vérité et qui sait que cette vérité a des droits imprescriptibles. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait, dans l'obéissance et la discipline, le regard fixé sur les directions du Saint-Siège. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait, avec un désintéressement complet, ne cédant jamais aux séductions, aux louanges, aux promesses, bravant l'impopularité, les intrigues, les antipathies, les accusations calomnieuses de ses adversaires, parfois la désapprobation même de ses compagnons d'armes, “ heureux d'avoir été trouvé digne de souffrir des affronts pour le nom de Jésus ” (1).

Ainsi s'exprime le Souverain-Pontife, Pie X, dans le bref,

(1) Act., V, 47.